

**Allocution de bienvenue**  
**par Monsieur Michel LEROY**  
**Recteur de l'Académie de Nancy-Metz,**  
**Chancelier des Universités de Lorraine**

Monsieur le président,  
Monsieur le secrétaire perpétuel,  
Mesdames et messieurs les académiciens,  
Mesdames et messieurs les professeurs,  
Mesdames et messieurs,  
Chers collègues,

C'est avec le plus grand plaisir que j'accueille l'Académie de Stanislas et le public de ses invités dans la Salle d'honneur des Universités, pour ce colloque qui présente à mes yeux un très vif intérêt.

Mon intérêt pour ce colloque est évidemment d'ordre professionnel. L'histoire de l'éducation éclaire bien des questions actuelles, et les problèmes contemporains font souvent écho à des questions anciennes. Le responsable de l'éducation qu'est le recteur chancelier ne peut qu'y être sensible.

Mon intérêt est aussi d'ordre personnel. Pour avoir travaillé en vue de ma thèse sur l'imaginaire politique de la compagnie de Jésus, sur les représentations souvent péjoratives qui furent données des jésuites, j'ai appris à connaître ces pédagogues hors pair, vivement critiqués au siècle des Lumières, mais auxquels notre système d'éducation est fortement redevable. On sait d'ailleurs l'influence qu'ils ont eue sur l'essor de l'éducation en Lorraine, marquée par la création de l'université de Pont-à-Mousson, mais également de nombreux collèges, à Nancy, Metz, Verdun, Epinal, Bar-le-Duc. La précocité et la qualité de l'instruction se mesure à des degrés divers. Si, dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, la Lorraine, dans la France du nord-est, globalement plus instruite, se caractérise par un degré d'alphabétisation élevé des conjoints, cela est dû sans doute en partie à l'influence rivale, mais conjointe sur ce point, de la Réforme et de la Contre-

Réforme qui accordent à la conquête des âmes et donc à leur instruction une importance toute particulière. Et l'on notera cette constante au XIX<sup>ème</sup> siècle, où le conscrit lorrain est en moyenne plus alphabétisé que ses contemporains, jusqu'à nos jours où les performances scolaires de l'académie sont sensiblement plus élevées que la moyenne nationale, qu'il s'agisse de résultats aux baccalauréats ou plus modestement de littérisme (*literacy*).

Le siècle des Lumières est le grand siècle de l'éducation, plus peut-être par les réflexions et les principes dont nous sommes les héritiers que par ses réalisations. Les grands esprits du temps contribuent à ce que nous avons naguère appelé un «grand débat sur l'école», même si l'expression est évidemment anachronique.

La sclérose de l'université médiévale et, en 1762, la suppression de la compagnie de Jésus, riche en éducateurs, obligent à penser l'organisation de l'éducation et à réfléchir au rôle de l'Etat, en lieu et place de l'Eglise, dans ce que l'on appelle pour la première fois «l'éducation nationale». De nombreux essais ou plans d'éducation nationale paraissent, dont le plus célèbre est celui du président du parlement de Bretagne, La Chalotais. Des influences diverses et parfois adverses se conjuguent pour modifier le paradigme éducatif. Le gallicanisme de sensibilité janséniste, qui inspire les parlementaires, confie à l'éducation de l'enfant, marqué par le péché originel, le soin d'y imprimer les connaissances nécessaires au salut. S'exerce aussi l'influence de Descartes, qui privilégie la formation mathématique et préfère l'esprit juste à l'esprit savant. La philosophie sensualiste de Locke et de Condillac, voyant dans l'esprit une page blanche sur laquelle on peut inscrire les caractères que l'on veut, donne également à l'éducation un rôle majeur. Enfin, la personnalité de l'enfant est mieux reconnue : le XVIII<sup>ème</sup> siècle, selon la formule de Philippe Ariès, se caractérise par «l'invasion de l'enfance dans les sensibilités».

Cet esprit des lumières dans la philosophie de l'éducation trouvera sa plus remarquable expression chez Condorcet. Son mémoire présenté à l'assemblée nationale définit les grands principes de l'école républicaine :

«Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs».

«Assurer à chacun la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue de talents qu'il a reçus de la nature ; et par là établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique : tel doit être le premier but d'une instruction nationale».

Le siècle des Lumières ne se contente pas de réfléchir : il met aussi en oeuvre des novations promises à un bel avenir. L'intérêt pour les sciences et les techniques, à des fins civiles ou militaires, conduit à la création des premières écoles spécialisées. On ne doit pas oublier que le jeune Bonaparte, futur fondateur de l'université impériale, avec ses lycées, ses proviseurs, ses recteurs, a été boursier à l'école militaire de Brienne, avant d'entrer à l'Ecole militaire des cadets : ces écoles d'application, où l'on étudiait les mathématiques, les sciences et les techniques, rompaient avec la composition latine et la rhétorique jugée périmée, avec cette pédagogie des collèges que condamnait d'Alembert, dans l'article «collège» de *l'Encyclopédie*, Voltaire dans l'article «éducation» de son *Dictionnaire philosophique*, ou Rousseau dans *l'Emile* ; l'Ecole polytechnique s'inspirera de ces foyers d'innovation pédagogique que constituent les écoles militaires de l'Ancien Régime finissant. Se créent aussi des écoles de vétérinaires, des écoles de chirurgie, des écoles d'ingénieurs, comme les ponts et chaussées, dont on reparlera au cours de cette journée, ou l'Ecole des Mines.

Notons que la dualité entre les grandes écoles et l'université, si caractéristique du système français de formation, se développe à ce moment. Est-elle encore adaptée aux exigences actuelles ?

Je n'aurais garde de répondre à cette question délicate, qui nous place cette fois non plus dans le temps des Lumières, mais sous les lumières de l'actualité. La table-ronde qui conclura cette journée passionnante pourra guider notre réflexion sur l'école d'aujourd'hui et surtout celle de demain.

Je félicite l'Académie de Stanislas d'avoir choisi ce thème de colloque, et je vous souhaite une excellente journée de travail.



*Monsieur le Baron Bernard Guerrier de Dumast, président de l'Académie de Stanislas répond en quelques phrases au discours d'ouverture de Monsieur le Recteur.*

*Il présente ensuite le Professeur Laurent Versini, qui a bien voulu se charger du patronage scientifique du Colloque et il lui laisse la parole.*